

Liste récapitulative des délibérations

Séance du trois Novembre deux mil vingt cinq

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	CDC2025031	Bilan mi-parcours du CRST n°2 (2022/2028) Accepté à l'unanimité
2	CDC2025032	Avenant N°1 au contrat de territoire Accepté à l'unanimité
3	CDC2025033	Transfert de la compétence " infrastructures de recharge des véhicules électriques " au SDE18 Accepté à l'unanimité
4	CDC2025034	Noël des employés Accepté à la majorité
5	CDC2025035	Achat de détecteurs de puces Accepté à l'unanimité
6	CDC2025036	Avis sur un projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Précy Accepté à l'unanimité
7	CDC2025037	Avis concernant le projet de modification simplifiée N°1 du PLUi de la CDC Terres du Haut Berry Accepté à l'unanimité
8	CDC2025038	Avis concernant le projet de modification de droit commun N°1 du PLUi de la CDC Terres du Haut Berry Accepté à l'unanimité



République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	19	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 07/11/2025
Et
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 07/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois Novembre à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la Centre Socio Culturel de Jussy Le Chaudrier, 15 Rue Principale, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 03/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 28/10/2025.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOUT Jacques, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MUSOLESI Jean-Marie, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, M. DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves
Excusé(s) : MM : DUPREZ Thierry, MALLERON Dominique

Absent(s) : Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MM : DEBONO Yves, DELAVAUULT André, MAZABRAS Jean-Claude, SERVOIS Bertrand

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOULINNEUF Christine

CDC2025031 – Bilan mi-parcours du CRST n°2 (2022/2028)

Vu le Contrat Régional de Solidarité Territoriale n°2 (2022-2028), signé le 13 février 2023 avec date d'effet au 21 octobre 2022,

Vu les délibérations afférentes des Communautés de communes et du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois, également signataires dudit CRST n°2,

Après avoir entendu le rapport du Président sur les orientations du projet de bilan mi-parcours du CRST n°2, et pris connaissance de l'ensemble des pièces en servant de support,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

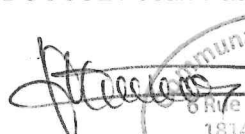
- *accepte à l'occasion du bilan mi-parcours, le programme révisé du CRST n°2 du Pays Loire Val d'Aubois ;*
- *décide d'accorder au Président une délégation pour lui permettre de négocier les propositions (techniques et financières) auprès du Conseil régional Centre-Val de Loire.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 06/11/2025

Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,
Mme MOULINNEUF Christine





Envoyé en préfecture le 07/11/2025
Reçu en préfecture le 07/11/2025
Publié le 07/11/2025
ID : 018-200032514-20251103-CDC2025031-DE

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	19	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 07/11/2025
Et

**Publication sur le site
internet de la CDC BLV le :
07/11/2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois Novembre à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la Centre Socio Culturel de Jussy Le Chaudrier, 15 Rue Principale, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 03/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 28/10/2025.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOUT Jacques, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MUSOLESI Jean-Marie, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, M. DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves
Excusé(s) : MM : DUPREZ Thierry, MALLERON Dominique

Absent(s) : Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MM : DEBONO Yves, DELAVAUULT André, MAZABRAS Jean-Claude, SERVOIS Bertrand

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOULINNEUF Christine

CDC2025032 – Avenant N°1 au contrat de territoire

Monsieur Le Président indique que dans le cadre du contrat de territoire signé entre le département, la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise et la Commune de Sancergues, il convient de signer un avenant modifiant la date de fin (initialement prévue au 31 décembre 2026) au 31 décembre 2028.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- *D'approuver l'avenant N°1 au contrat de territoire ;*
- *D'autoriser M. Le Président à signer cette convention.*

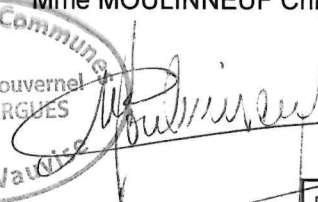
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 06/11/2025

Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,
Mme MOULINNEUF Christine





Envoyé en préfecture le 07/11/2025
Reçu en préfecture le 07/11/2025
Publié le 07/11/2025
ID : 018-200032514-20251103-CDC2025032-DE

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	19	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 07/11/2025
Et
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 07/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois Novembre à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la Centre Socio Culturel de Jussy Le Chaudrier, 15 Rue Principale, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 03/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 28/10/2025.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOUT Jacques, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MUSOLESI Jean-Marie, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, M. DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves
Excusé(s) : MM : DUPREZ Thierry, MALLERON Dominique

Absent(s) : Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MM : DEBONO Yves, DELAVAUULT André, MAZABRAS Jean-Claude, SERVOIS Bertrand

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOULINNEUF Christine

CDC2025033 – Transfert de la compétence " infrastructures de recharge des véhicules électriques " au SDE18

Monsieur le Président expose :

***Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2224-37 ;*

***Vu** les statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Cher ;*

***Vu** le Règlement technique et financier relatif aux infrastructures de recharge des véhicules électriques du SDE18 ;*

Le Syndicat Départemental d'Energie du Cher, en tant que syndicat mixte à la carte, peut proposer à ses collectivités adhérentes, en plus de ses activités de base que sont les distributions publiques d'électricité et de gaz, des compétences « à la carte », c'est-à-dire engageant uniquement les collectivités volontaires.

Ainsi, il est possible pour les collectivités qui le souhaitent de confier au SDE 18 la compétence liée au service public d'infrastructures de recharge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables comprenant, notamment mais de manière non exhaustive :

- La définition d'un schéma cohérent de déploiement desdites infrastructures pour l'ensemble du département du Cher ;*

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le 07/11/2025

ID : 018-200032514-20251103-CDC2025033-DE



- La maîtrise d'ouvrage des opérations de création, d'entretien et d'exploitation des infrastructures ;
- Et toutes initiatives visant à promouvoir la mobilité électrique.

La Communauté de Communes Berry Loire Vauvise a transféré la compétence « Infrastructures de recharge des véhicules électriques » en 2015, selon les conditions de la Délégation de service public qui était alors en œuvre.

La gestion des IRVEs se faisant dorénavant en quasi-régie, il convient de mettre à jour le transfert de compétence.

L'assemblée délibérante du SDE 18 a adopté le règlement technique et financier relatif à la compétence infrastructures de recharge des véhicules électriques afin de définir des modalités de mise en œuvre de cette compétence.

Une contribution demandée aux collectivités fait l'objet d'une délibération annuelle du Comité syndical.

La dépense est inscrite au budget de fonctionnement des collectivités adhérentes (compte 6156).

En outre, les collectivités adhérentes versent une participation financière au titre des travaux d'installations des infrastructures, selon le plan de financement proposé par le SDE 18.

Considérant que la Communauté de Communes est adhérente au SDE 18 ;

Considérant que le transfert de la compétence « Infrastructures de recharge des véhicules électriques » au SDE18 permettra une mutualisation du service de recharge des véhicules et une diminution du coût afférant ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- TRANSFERE au Syndicat Départemental d'Energie du Cher la compétence relative au service public d'infrastructures de recharge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables, selon les conditions indiquées par la présente, à compter de la signature de délibération.
- AUTORISE le Président à signer tous les actes s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 06/11/2025
Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,
Mme MOULINNEUF Christine



Communauté de Communes
6 Rue Hubert Gouvenet
18140 SANCERGUES
Berry Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 07/11/2025
Reçu en préfecture le 07/11/2025
Publié le 07/11/2025
ID : 018-200032514-20251103-CDC2025033-DE

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	19	24

Vote
A la majorité
Pour : 23 Contre : 1 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 07/11/2025
Et
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 07/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois Novembre à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la Centre Socio Culturel de Jussy Le Chaudrier, 15 Rue Principale, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 03/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 28/10/2025.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOUT Jacques, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MUSOLESI Jean-Marie, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, M. DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves
Excusé(s) : MM : DUPREZ Thierry, MALLERON Dominique

Absent(s) : Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MM : DEBONO Yves, DELAVault André, MAZABRAS Jean-Claude, SERVOIS Bertrand

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOULINNEUF Christine

CDC2025034 – Noël des employés

Monsieur Le Président propose de renouveler l'achat de cartes cadeaux pour offrir aux employés à l'occasion de Noël 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité (23 Pour et 1 Contre : Mme MOULINNEUF), l'achat de cartes cadeaux pour un montant de 80,00 € par employé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 06/11/2025
Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,
Mme MOULINNEUF Christine





Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le 07/11/2025

ID : 018-200032514-20251103-CDC2025034-DE

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	19	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 22 - 20
Contre : 0
Abstention : 2 - 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 07/11/2025

Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 07/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois Novembre à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la Centre Socio Culturel de Jussy Le Chaudrier, 15 Rue Principale, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 03/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 28/10/2025.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOUT Jacques, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MUSOLESI Jean-Marie, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, M. DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves
Excusé(s) : MM : DUPREZ Thierry, MALLERON Dominique

Absent(s) : Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MM : DEBONO Yves, DELAVault André, MAZABRAS Jean-Claude, SERVOIS Bertrand

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOULINNEUF Christine

CDC2025035 – Achat de détecteurs de puce

M. Le Président présente les devis reçus pour les 12 détecteurs de puce pour chien et chat en achat groupé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- de retenir la proposition de la Société MORIN pour un montant unitaire de 49,08 € HT (22

Pour et 2 Abstentions : Mme VASICEK et M. VIGNEL)

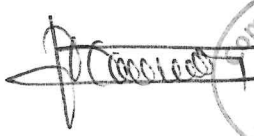
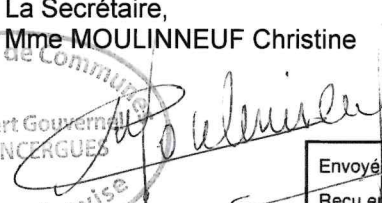
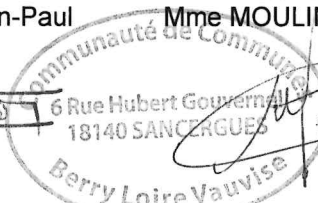
- que cette charge sera supportée par la Communauté de Communes (20 Pour et 4 Abstentions : Mme MENARD et son pouvoir pour Mme TRINQUET, Mme VASICEK et M. VIGNEL)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 06/11/2025

Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,
Mme MOULINNEUF Christine

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le 07/11/2025

ID : 018-200032514-20251103-CDC2025035-DE



République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	19	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 07/11/2025
Et
**Publication sur le site
internet de la CDC BLV le :
07/11/2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois Novembre à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la Centre Socio Culturel de Jussy Le Chaudrier, 15 Rue Principale, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 03/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 28/10/2025.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOUT Jacques, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MUSOLESI Jean-Marie, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, M. DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves

Excusé(s) : MM : DUPREZ Thierry, MALLERON Dominique

Absent(s) : Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MM : DEBONO Yves, DELAVAUULT André, MAZABRAS Jean-Claude, SERVOIS Bertrand

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOULINNEUF Christine

CDC2025036 – Avis sur un projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Précy

Monsieur le Président expose :

Dans le cadre des dépôts, en mairie de Précy, le 31/07/2025, des permis de construire n°018 184 25 0 0004 et n°018 184 25 0 0005 (projet situé à Précy), par la société PHOTOSOL DEVELOPPEMENT dont le siège social se situe 206, rue La Fayette - 75010 PARIS, concernant un projet de centrale agrivoltaïque au sol.

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), compétents en matière « d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », dont une commune membre fait l'objet d'un dépôt de demande de permis de construire d'un projet de centrale photovoltaïque, sont consultés dans le cadre de la procédure d'instruction de la demande concernée.

Ainsi, la Communauté de communes est invitée à se prononcer sur ledit projet.

Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L.122-1 et R.122-7,

Vu la délibération n°CDC2021043 du Conseil Communautaire en date du 31/05/2025 approuvant Le PLUi de la communauté de communes Berry Loire Vauvise,

Considérant le PLUi de la Communauté de communes Berry Loire Vauvise en vigueur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (23 Pour et 1 Abstention : Mme VASICEK), émet un avis favorable quant aux dossiers de demande des permis de construire n°018 184 25 0 0004 et n°018 184 25 0 0005 sur la commune de Précy, pour un projet photovoltaïque au titre de l'évaluation environnementale.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

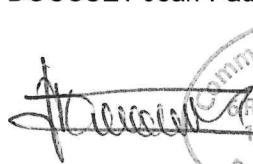
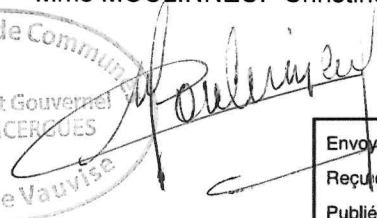
En CDC le 06/11/2025

Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,

Mme MOULINNEUF Christine



Communauté de Communes
Rue Hubert Gouvernel
18140 SANCERGES
Berry Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçue en préfecture le 07/11/2025

Publié le 07/11/2025

ID : 018-200032514-20251103-CDC2025036-DE

Berger
Levaault

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	19	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 07/11/2025
Et

Publication sur le site
internet de la CDC BLV le :
07/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois Novembre à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la Centre Socio Culturel de Jussy Le Chaudrier, 15 Rue Principale, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 03/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 28/10/2025.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOUT Jacques, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MUSOLESI Jean-Marie, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, M. DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves

Excusé(s) : MM : DUPREZ Thierry, MALLERON Dominique

Absent(s) : Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MM : DEBONO Yves, DELAVALT André, MAZABRAS Jean-Claude, SERVOIS Bertrand

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOULINNEUF Christine

CDC2025037 – Avis concernant le projet de modification simplifiée N°1 du PLUi de la CDC Terres du Haut Berry

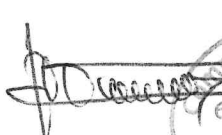
Monsieur Le Président présente le projet de modification de droit commun N°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CDC Terres du Haut Berry prescrit par arrêté N°2025-13 du 05/06/2025, sachant que chaque conseiller communautaire a été destinataire du lien de téléchargement des pièces constitutives du dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 06/11/2025
Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,
Mme MOULINNEUF Christine





Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le 07/11/2025

ID : 018-200032514-20251103-CDC2025037-DE



République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	19	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 07/11/2025
Et
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 07/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois Novembre à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la Centre Socio Culturel de Jussy Le Chaudrier, 15 Rue Principale, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 03/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 28/10/2025.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOUT Jacques, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MUSOLESI Jean-Marie, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, METENIER Martine à M. LE CAM Olivier, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, M. DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves
Excusé(s) : MM : DUPREZ Thierry, MALLERON Dominique

Absent(s) : Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MM : DEBONO Yves, DELAVault André, MAZABRAS Jean-Claude, SERVOIS Bertrand

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOULINNEUF Christine

CDC2025038 – Avis concernant le projet de modification de droit commun N°1 du PLUi de la CDC Terres du Haut Berry

*Monsieur Le Président présente le projet de modification de droit commun N°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CDC **Terres du Haut Berry** prescrit par arrêté N°2025-14 du 05/06/2025, sachant que chaque conseiller communautaire a été destinataire du lien de téléchargement des pièces constitutives du dossier.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, émet un avis favorable sur ce projet.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 06/11/2025
Le Président,
M DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,
Mme MOULINNEUF Christine



Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le 07/11/2025

ID : 018-200032514-20251103-CDC2025038-DE

